

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

La société d'Articles Hygiéniques SAH, porte à la connaissance de ses actionnaires que compte tenu du contexte actuel de l'épidémie Covid 19 et par mesure préventive, l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 18 juin 2021 à 10 heures hors la présence physique des actionnaires au siège de la société. Une retransmission en direct sera assurée via une plateforme dédiée sur le site de la société www.lilas.com.tn. Les actionnaires, préalablement enregistrés et authentifiés, pourront exercer leur droit de vote, suivre la réunion et poser leurs questions selon la démarche décrite ci-dessous.

- L'actionnaire est invité à se connecter au site de la société www.lilas.com.tn.
- L'actionnaire renseigne obligatoirement le formulaire d'enregistrement avec les informations suivantes:
 - Le Nom et Prénom
 - Le Numéro de sa carte d'identité ou son numéro RNE ;
 - Le nom de son intermédiaire en bourse;
 - Le nombre de titres;
 - L'adresse e-mail ;
 - Le Numéro de téléphone.
- Dès l'authentification des informations fournies par l'actionnaire, un mail lui sera adressé avec ses codes d'accès à la plateforme (login et mot de passe). Il pourra alors se connecter, consulter et télécharger les documents des assemblées, notamment le rapport sur la gestion de la société, les projets de résolutions et le bulletin spécial de vote. L'ensemble de ces documents est mis en ligne dans les délais réglementaires.
- En cas de soucis d'authentification, un mail sera adressé à l'actionnaire pour l'informer et l'assister.
- Pour toute réclamation relative à l'enregistrement, merci d'adresser un email à l'adresse suivante: ag@lilas.com.tn
- L'actionnaire enregistré et authentifié peut adresser ses questions par mail à l'adresse ag@lilas.com.tn jusqu'au 16 juin 2021.
- Les réponses aux questions et remarques transmises à la société avant la tenue de l'Assemblée, ou posées séance tenante, parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'assemblée.

- Les actionnaires sont invités à consulter, à travers la plateforme dédiée, les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire mis à leur disposition notamment le bulletin spécial de vote.

Ils sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou donner pouvoir de préférence au Président de l'Assemblée, lequel pouvoir doit parvenir au siège social de la société au plus tard le 15 juin 2021.

Le bulletin de vote peut être envoyé soit par courrier officiel soit à partir de leur adresse e-mail personnelle indiquée dans le formulaire d'enregistrement.

Le vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Les votes reçus par correspondance feront office d'émargement de la feuille de présence.

Il n'est tenu compte que des votes reçus au plus tard le mercredi 16 juin 2021.

Le vendredi 18 juin 2021 à 10 heures, un lien sera disponible sur la plateforme pour assister aux assemblées.

Tout actionnaire authentifié et préalablement enregistré pourra assister aux assemblées en cliquant sur le lien.

Dates à retenir

- Ouverture des inscriptions sur le site et réception des questions : à partir du 3 juin 2021.
 - Mise en ligne des documents sur le site : 3 juin 2021.
 - Date limite d'inscription sur le site : 16 juin 2021 (à 12H00).
 - Date limite de réception des questions : 16 juin 2021.
 - Fin de réception des votes : 16 juin 2021.
 - Réponses aux questions des actionnaires : séance tenante le 18 juin 2021.
 - Date de la tenue de l'AGO 2021 : 18 juin 2021 à partir de 10h00.
-
- Pour toute réclamation relative à l'authentification ou à l'enregistrement des actionnaires sur la plateforme, Merci d'adresser un email à l'adresse suivante: ag@lilas.com.tn.
 - Les questions écrites relatives aux assemblées générales sont adressées par mail à l'adresse: ag@lilas.com.tn au plus tard le 16 juin 2021.
 - Pour tout support technique le jour de l'assemblée générale, une hotline sera mise à la disposition des actionnaires.